

Les besoins de l'éducation en Afrique, par M. VITTORINO VERONESE, directeur général de l'UNESCO, *Bulletin interparlementaire*, Genève, 1961, N° 2.

... D'une façon générale l'UNESCO entend apporter en Afrique tropicale une aide en vue de la planification nécessaire, particulièrement pour ce qui a trait à la formation des maîtres, problème grave entre tous. Il s'agit donc d'aider à préparer les études et les enquêtes, à organiser les stages d'étude et les conférences qui permettront de planifier l'expansion des universités et instituts d'études supérieures, ainsi que la mise au point de programmes en rapport avec la culture africaine, notamment pour l'enseignement des langues et de l'histoire. On envisage également plusieurs entreprises d'éducation des adultes, comportant l'emploi systématique de la radiodiffusion en tant qu'auxiliaire de l'éducation. Toutes ces mesures seront bien entendu prises en collaboration étroite avec les autorités africaines, qui pourront ainsi prendre conscience de l'expérience internationale de l'UNESCO en ce domaine.

Deux facteurs démographiques sont à prendre en considération : le taux d'augmentation de la population dans certaines régions et le pourcentage des moins de vingt ans. Un autre facteur affectant la planification est la tendance aux migrations et à l'urbanisation que provoque en plusieurs Etats le progrès industriel.

Cependant la question la plus urgente demeure celle du personnel enseignant. « Donnez à l'Afrique des maîtres, et encore des maîtres... » ont dit, à la dernière Conférence Générale, presque tous les délégués africains. L'un d'eux, celui de la Somalie, s'est fait de façon pittoresque l'interprète de cette avidité d'apprendre : à propos du besoin de bâtiments scolaires, il déclarait qu'à la rigueur, s'il le fallait, cette question pourrait être mise provisoirement de côté ; il suffit d'un arbre, ajoutait-il, pour y poser le tableau noir et donner de l'ombre à la classe, « C'est le maître qui fait l'école, non le bâtiment... ».

Grâce au Fonds Spécial des Nations Unies, l'Unesco va pouvoir donner le départ des cours du Collège Fédéral de Lagos (Nigeria), premier centre d'enseignement normal supérieur. Des projets similaires

sont en préparation, prévoyant des collèges pour le Soudan, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Congo (Brazzaville), ce dernier devant répondre également aux besoins du Gabon, du Tchad et de la République Centrafricaine.

Une équipe d'experts de l'UNESCO — experts en matière de planification et financement de l'éducation, de statistique, d'évaluation, de programmes scolaires et de méthodes modernes d'administration — part pour une mission de six mois dans trois pays africains. Tout en effectuant un inventaire de l'administration de l'enseignement dans ces divers pays, ils y donneront des cours pratiques, à l'intention des administrateurs et inspecteurs du pays même et des régions voisines. Ces trois cours, chacun à l'intention d'environ 135 élèves, seront donnés en français et en anglais.

A la fin de janvier, sous les auspices de l'UNESCO, un cours de perfectionnement pour journalistes, à l'intention des pays francophones a été inauguré à Dakar, cependant qu'un cours de perfectionnement pour jeunes économistes d'origine anglaise, analogue à celui qui fut organisé par l'UNESCO en décembre dernier à Rabat, à l'intention des jeunes économistes d'expression française, aura lieu l'été prochain, probablement à Addis-Abeba, avec l'aide de l'Association Economique Internationale.

Deux centres régionaux — l'un francophone, l'autre anglophone — vont donner des cours de perfectionnement pour les professeurs des écoles normales d'instituteurs : l'UNESCO fournira le personnel enseignant, l'équipement, ainsi que des bourses d'études. Quant au problème essentiel, qui est celui d'aider les pays à évaluer leurs besoins en personnel en matière d'éducation, de science, de culture et d'information, l'UNESCO coopère avec les autres institutions spécialisées des Nations Unies, et notamment avec l'Organisation Internationale du Travail et la Commission Economique pour l'Afrique.

Des offres de fonds ont été reçues d'Etats membres, pour alimenter un programme déjà en cours visant à créer une Section de Planification Scolaire centrale, dont les cadres seraient formés d'architectes spécialisés, afin de promouvoir la construction économique de bâtiments scolaires conçus fonctionnellement et fabriqués autant que possible avec des matériaux locaux.

Une réunion de dirigeants des organisations de Radio et de directeurs ou ministres de l'instruction est envisagée pour le courant de cette année ; elle préparera le développement des services de radiodiffusion tant pour les écoles que pour l'éducation des adultes. Ce programme comporte non seulement la formation d'auteurs radiophoniques aptes à composer des émissions sur des sujets d'histoire, de géographie et de langues, mais aussi l'instruction des maîtres en vue de l'utilisation en classe de ces émissions radiophoniques. L'expérience acquise a montré que la radiodiffusion ne saurait être efficace

qu'à condition que les maîtres disposent du texte de l'émission, aussi bien que d'instructions spéciales préalables. L'importance de l'éducation par la radio, et probablement par la Télévision, ne sera jamais assez soulignée.

Un autre problème est celui du financement, pour ce qui concerne le personnel enseignant étranger absolument indispensable dans l'avenir immédiat. Pour affronter cette situation, l'UNESCO met actuellement en place un service de recrutement qui d'une manière générale devra fournir du personnel enseignant, soit payé entièrement par le pays demandeur, soit payé en partie par l'organisation elle-même, qui prendrait à sa charge la différence entre les salaires locaux et le salaire nécessaire pour attirer les professeurs étrangers; dans d'autres cas, on envisagera une assistance directe si le pays demandeur se trouve dans l'impossibilité d'assumer les dépenses en question.

Ces opérations entraîneront des frais considérables. Mais si les besoins sont satisfaits rapidement, la situation, par cette action même, pourrait être redressée en cinq ans environ.

Tout cela peut donner des idées des besoins actuels de l'éducation en Afrique tropicale : ils ne sont pas seulement grands, ils sont dramatiques et comme toujours, pour être vraiment efficace, l'aide doit être immédiate. L'UNESCO, avec d'autres organisations, s'efforce de répondre aussi largement que possible, dans les limites de ses ressources, à ces besoins. Il est malaisé d'établir des priorités dans des questions telles que celles-ci, où tout réclame priorité : on peut toutefois inscrire en tête de liste la formation des maîtres.

Je disais à la dernière Conférence générale : « Comment l'UNESCO pourrait-elle éluder ses responsabilités dans cette année 1960, qui aura été marquée par l'accession à l'indépendance d'un grand nombre de pays du continent africain?... Par tous les moyens dont elle dispose, la communauté internationale a le devoir d'aider ces Etats à forger leurs destinées ».

Aujourd'hui, pour conclure, j'aimerais ajouter que notre programme d'assistance en Afrique, dans l'avenir immédiat, doit tenir compte de la rapidité bouleversante de l'évolution dans ces jeunes pays. Il est malaisé pour les Organisations comme la nôtre, alertées par les gouvernements locaux, de faire beaucoup plus à ce stade que l'inventaire des besoins et des problèmes que nous avons à affronter, et de tenter par la même occasion de prévenir leur multiplication continue. Dans plusieurs domaines, un départ résolu a déjà été pris : mais les résultats concrets ne seront guère visibles avant la fin de cette année.